



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50
F +41 22 919 41 60
E postbox@ipu.org
www.ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse

Discours de la Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP

Audition parlementaire aux Nations Unies 2025 – Allocution d'ouverture

New York, 13 février 2025

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,
Monsieur le Secrétaire général de l'UIP,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Soyez les bienvenus à l'Audition parlementaire aux Nations Unies 2025, consacrée aux objectifs de développement durable, aussi appelés ODD.

C'est un grand honneur pour moi de me joindre à vous, Monsieur le Président Yang, pour ouvrir cet événement.

Les ODD, l'engagement mondial le plus important contre la pauvreté, les inégalités et la paix et pour la durabilité environnementale, sont bien loin d'être atteints. Et il ne reste que cinq ans avant l'échéance de 2030.

L'UIP et le système des Nations Unies ont uni leurs forces pour soutenir la mise en œuvre des ODD depuis le tout début, en 2015.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli pour ce qui est de fournir aux parlements les outils et les connaissances dont ils ont besoin en vue de traduire les objectifs mondiaux en plans nationaux concrets.

L'UIP a par exemple publié le mois dernier un nouvel outil à l'intention des parlementaires, intitulé *Examen législatif sous l'angle des ODD*, que vous pouvez consulter sur notre site web.

Au niveau politique, d'innombrables déclarations ont été faites ces dix dernières années à l'UIP comme à l'ONU, au premier rang desquelles la résolution 77/159 de l'Assemblée générale des Nations Unies de décembre 2022, intitulée *Renforcer le rôle des parlements dans l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable*.

Et pourtant, malgré tout le travail accompli aux niveaux opérationnel et politique, les ODD demeurent à la peine.

Comment expliquer cette situation ?

La présente Audition parlementaire sera l'occasion d'examiner de près trois facteurs clés qui ont conduit à ce résultat décevant et de resserrer nos efforts autour des ODD :

Premièrement, nous réfléchissons aux politiques qui nous éloignent de la réalisation des ODD.

Nous analyserons en détail les raisons politiques pour lesquelles les ODD peinent à s'imposer dans de nombreux parlements. Existe-t-il une opposition politique à la réalisation des ODD et d'où vient-elle ? Les parlements et les gouvernements sous-estiment-ils les enjeux ?

Il est vrai que les relations internationales et l'économie mondiale ont traversé une période de turbulences et que les urgences nationales ne cessent de se multiplier. Nos politiques sont divergentes et sources de dissensions.

Mais rien de tout cela ne devrait interférer avec les ODD qui ont été adoptés par consensus et que tout le monde pensait parfaitement réalisables.

Certains experts estimaient même en 2015 que les ODD n'étaient pas assez ambitieux !

Deuxièmement, ce matin, nous nous pencherons sur le cadre institutionnel qui, dans bon nombre de pays, a été négligé ou n'a pas été achevé. Les exemples sont nombreux.

À ce jour, seul un tiers des parlements participent de manière significative aux rapports nationaux de suivi présentés chaque année à l'ONU par l'exécutif. Malgré les efforts déployés par l'UIP, de nombreux parlements ignorent que le gouvernement de leur pays établit de tels rapports.

Plus généralement, même lorsqu'un parlement a créé une commission ou un groupe de travail sur les ODD, ce type de structure manque souvent de moyens et ne parvient pas à articuler l'action législative autour des ODD.

On constate que nombre de parlements n'ont pas encore le réflexe institutionnel de relier les projets de loi aux ODD correspondants.

Chers collègues, nous devons faire mieux.

Comment les parlements pourraient-ils exercer un contrôle plus efficace dans ce domaine ?

Nous devons agir individuellement et collectivement pour que chaque parlementaire soit informé des ODD et que chaque parlement dispose de structures et de processus efficaces lui permettant d'aligner la législation sur les ODD.

Pour atteindre les ODD, les pays doivent mettre en place des programmes à long terme qui ne peuvent porter leurs fruits que s'ils sont ancrés dans les diverses institutions gouvernementales.

Troisièmement, une grande partie de l'Audition parlementaire sera consacrée au financement des ODD, dont le montant est estimé entre 2 500 et 4 000 milliards d'USD pour les cinq prochaines années.

Le débat sur le financement des ODD nous amènera inéluctablement à évoquer les préparatifs de la quatrième Conférence sur le financement du développement, qui se tiendra en Espagne à la fin du mois de juin.

Dans la salle juste à côté, celle de l'ECOSOC, des diplomates de nos pays examinent le projet zéro du document final de cette conférence qui mentionne à plusieurs reprises et à juste titre le rôle de contrôle des parlements.

Nous nous pencherons en particulier sur l'aide, la dette, le commerce et les investissements, autant de domaines sur lesquels les parlements peuvent agir directement, notamment par le biais du processus budgétaire.

Je pense que l'argent en tant que tel n'est pas le véritable problème. Dans une économie mondiale qui représente quelque 100 000 milliards d'USD, nul doute que nous pouvons trouver ou mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des ODD.

Hormis les aspects techniques, le problème fondamental est celui de la répartition des ressources. Nous devons agir selon le principe de solidarité avec les plus vulnérables et les laissés-pour-compte.

En effet, dans un monde où 20 pour cent de la population consomme 80 pour cent de l'ensemble des ressources, où la plupart des actifs productifs sont détenus par un petit groupe de personnes et où des populations entières ne peuvent subvenir à leurs besoins essentiels alors qu'elles travaillent dur tous les jours, nous avons besoin de beaucoup plus de solidarité.

En tant que parlementaires, nous devons avoir la volonté de faire passer le bien commun avant nos propres intérêts politiques.

Chers amis,

L'an dernier, le Sommet de l'avenir s'est conclu par une déclaration qui appelle notamment l'ONU à approfondir ses relations avec les parlements nationaux.

L'Audition de cette année est une occasion privilégiée d'apporter une perspective parlementaire sur les questions qui revêtent une importance cruciale pour la communauté internationale et pour les citoyens dans nos pays respectifs.

Je me félicite que le Président de l'Assemblée générale ait proposé de transmettre le rapport final de l'Audition parlementaire à l'Assemblée générale.

Je vous invite à accorder à l'Audition toute l'attention qu'elle mérite et à formuler des recommandations concrètes qui permettront de rendre la vie meilleure pour tous.

Je vous remercie pour votre attention.